

Image not found or type unknown



## Licenciement economique et grossesse presumée

Par **myriam77**, le **13/11/2008** à **17:16**

Bonjour,rrnrje viens d apprendre mon licenciement economique et presume etre enceinte.rnJe ne suis pas encore entree dans le preavis qui debute le 30.11.08.rnrnPourai-je pretendre à des indemnites de conge maternite de la part de la Securite Sociale ?. Est-ce que cela suspendra le versement des ASSEDIC pendant les 9 mois de grossesse ?rnrnMerci d'avance.